



## **Budget du Québec 2018-2019**

*Financer la prévention efficace*

**Québec, le 28 mars 2018** – L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) rappelle l'importance de financer directement les activités et programmes de prévention locale en vue de la légalisation du cannabis.

Selon les meilleures pratiques, les interventions de proximité adaptées aux particularités des milieux (environnementaux, sociaux, culturels, etc.) et spécificités individuelles (âge, historique, etc.) doivent être priorisées en prévention. Il est aussi démontré qu'un travail collaboratif doit être fait avec l'entourage de la personne ciblée (école, parents, pairs, etc.) et que l'établissement d'un lien de confiance avec cette personne augmente l'efficacité des interventions.

« Il existe plus d'une quarantaine d'organismes déjà en place au Québec qui font déjà de la prévention sur le cannabis et qui ont en moyenne une vingtaine d'années d'expérience », affirme monsieur Vincent Marcoux, directeur général de l'AQCID. Afin d'assurer une prévention efficace, l'AQCID demande à ce que les revenus du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis consacrés à la prévention soit utilisés pour les organismes déjà présents dans la province.

Le budget provincial déposé hier prévoit un fonds de 25 millions qui seront partagés entre la recherche, la prévention et les soins curatifs. « C'est un bon départ, cependant ce montant est nettement insuffisant pour rejoindre l'ensemble de la population tout en s'assurant d'une qualité et d'une efficacité des interventions », ajoute monsieur Marcoux.

Rappelons que l'une des [recommandations](#) de l'AQCID lors de la consultation sur le projet de loi n° 157 était d'investir l'ensemble des profits résultant de la vente du cannabis dans la prévention, la réduction des méfaits et le traitement. « Nous devons nous doter de moyens réalistes afin d'assurer une santé et sécurité de la population québécoise », conclut monsieur Marcoux.

### **À propos de l'AQCID**

L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) est une association nationale regroupant près d'une centaine d'organismes communautaires. Les membres de l'AQCID couvrent l'ensemble de la trajectoire des services en dépendance (la prévention, la réduction des méfaits et le traitement).

– 30 –

**Source :** Claudy Rivard, Responsable des communications  
crivard@aqcid.com  
Tél 418 682-0051 poste 24  
Cell 418 998-0544